

propre fond aucune de ses industries apostoliques. Mais ce qu'il emprunte, pratiques de dévotion dont la plus belle est celle du Saint Esclavage, cérémonies, mises en scène, etc... il le monte en puissance.

On lui prêterait volontiers une imagination créatrice. Elle ne l'est pas. Elle n'enfle ni n'amplifie même rien (1). Seulement elle présente les choses sous leur aspect le plus puissant, le plus évocateur de leur grandeur invisible. Montfort a l'esprit sublime. Nous aurons tout un chapitre pour le démontrer. Son imagination le sert sur ce point admirablement. Elle revêt tout de formes sensibles. C'est elle qui lui fait penser ses vertus de la manière la plus concrète ; elle qui lui fait comme voir de ses yeux de chair et toucher de ses mains dans les pauvres la personne même de Jésus-Christ, ainsi que le dit si bien Grandet (p. 354) : « La tendresse pour les pauvres, si je l'ose dire, est allée jusqu'à l'excès, il les regardait comme un sacrement qui contenait Jésus-Christ caché sous leur extérieur rebutant. Un pauvre (disait-il) est un grand mystère, il faut savoir le pénétrer : *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem*, c'est-à-dire *intus legit* ».

## CHAPITRE XVI

### L'HOMME D'UNE VOCATION

Lorsqu'en 1863 le P. Faber écrivait son admirable préface pour la deuxième édition en langue anglaise du *Traité de la Vraie Dévotion à la Sainte Vierge*, sa haute qualité d'écrivain spirituel ne l'avait pas empêché d'être frappé tout d'abord par la figure de l'apôtre. « Il y a peu d'hommes dans le dix-huitième siècle, disait-il, qui portent plus fortement gravées sur eux les marques de la Providence que cet autre Elie, missionnaire du Saint-Esprit et de Marie... La somme de ses travaux, comme celle de saint Antoine de Padoue, est vraiment incroyable et inexplicable ». Et quand il en venait à l'écrivain mystique, c'est encore à un autre illustre missionnaire qu'il le comparait. « Il s'avance, écrivait-il, nouveau saint Vincent Ferrier, comme s'il était aux jours qui touchent au dernier jugement, et proclame qu'il apporte de la part de Dieu le message authentique d'un honneur plus grand, d'une connaissance plus étendue et d'un amour plus ardent pour Marie, aussi bien que la liaison intime qu'elle aura avec le second avènement de son Fils ».

Tout au contraire, en 1926, dans la préface, copieuse pourtant, du P. Huré, futur Supérieur général de la Compagnie de Marie, le missionnaire n'est plus rappelé que par ces deux lignes : « Sa grande voix d'apôtre, éteint depuis deux siècles, retentit de plus en plus dans l'Eglise de Dieu ». Certes, une plus longue évocation ne s'imposait pas, mais cette brièveté n'en est pas moins significative. Déjà, en 1901, le P. Lhoumeau, publiant son remarquable ouvrage *La Vie spirituelle à l'école du Bx Louis-Marie Grignon de Montfort*, n'avait pas soufflé mot du missionnaire.

Mais ce qui marque mieux encore cette nouvelle orientation c'est la différence des deux offices liturgiques, celui de la béatification 1888 et celui de la canonisation 1947. Dans le premier,

(1) Les « excentricités » de M. de Montfort, écrit Mgr Calvet (p. 19) étaient les fantaisies d'un tempérament trop riche, d'une imagination débordante.

l'homme de Dieu que l'Eglise exalte n'est pas seulement l'apôtre mais très nettement l'apôtre populaire, dont la vie, plus encore par ses étranges pratiques renouvelées des vieux prophètes que par l'éclat de sa voix, n'avait été qu'un cri : « *Clama, entonnait l'Introït, ne cesses : quasi tuba exalta vocem tuam et annuntia populo meo scelera eorum et domui Jacob peccata eorum. Crie à pleine gorge, ne te retiens pas, fais sonner ta voix comme une trompette, dénonce à mon peuple ses crimes et à la maison de Jacob ses scélératesses* ». C'était le héraut du mystère de la croix et du très saint Rosaire que l'oraison invoquait ; c'était le missionnaire et fondateur de deux Compagnies de missionnaires que proclamait l'Évangile. Dans le nouvel office, l'Introït n'évoque plus le brûlant apôtre que comme un messenger de paix, l'annonciateur du règne pacifique de Dieu. *Quam pulchri super montes pedes annuntiantis et praedicantis pacem, annuntiantis bonum praedicantis salutem, dicentis Sion : Regnabit Deus tuus ! Qu'ils sont beaux sur les montagnes les pieds du porteur de bonnes nouvelles, qui publie la paix, qui annonce le bonheur, qui proclame le salut, qui dit à Sion : Voici que règne ton Dieu !* A part l'épître inchangée, où saint Paul glorifie la sagesse de Dieu, la folie de la croix, tout le reste, à quelques passages près, remémore le nouveau Jean, le filial serviteur de la très Sainte Vierge, le prophète du règne de Jésus par Marie.

Déjà, bien qu'en exaltant Montfort comme le « Père de la Vendée », l'abbé Quérard, ancien missionnaire de la Compagnie de Marie, dont nous parlerons tout à l'heure, avait, par son ouvrage *La Mission providentielle du Vénérable Grignon de Montfort* (1884) et sa biographie en quatre volumes in-12, (1887), préparé les esprits à ce changement. Mais l'homme qui fit le plus pour mettre en valeur et propager la spiritualité de notre saint, fut incontestablement le P. Lhoumeau. Disciple de Mgr Pie et de Mgr Gay et fils spirituel de celui-ci, la lecture du *Traité de la Vraie Dévotion* avait été pour lui comme la découverte d'un trésor. Pendant les dix années qu'il dirigea les novices des Filles de la Sagesse à Saint-Laurent-sur-Sèvre, il fit du petit livre le thème principal de ses intructions. Devenu Supérieur Général (1913), sa grande pensée fut d'imprégner de plus en plus les deux Congrégations montfortaines de l'esprit marial de leur Fondateur. Encore l'ambition du P. Lhoumeau ne se limita-t-elle pas à ce cercle étroit. En 1902, il donnait au public « *La Vie spirituelle à l'école du Bx Louis-Marie Grignon de*

*Montfort* », simple résumé de ses conférences si alertes et si spontanées. Deux ans auparavant il avait fondé la revue mensuelle, *Le Règne de Jésus par Marie*, qu'il dirigea pendant quatre ans. Supérieur Général, il encouragea au Canada, en Hollande, en Italie, la création de revues analogues. En 1906, se fondait à son inspiration l'*Association des Prêtres de Marie*, qu'il dotait deux ans plus tard d'une revue spéciale.

Ce fut, vraisemblablement, en vue de cette tâche, aussi délicate que féconde, que la Providence avait acheminé, par des détours assez imprévus, vers une Compagnie de missionnaires, ce prêtre de trente-deux ans, de qui les dons et les goûts, les entretiens, annonçaient plutôt une âme bénédictine. Mais, à notre humble avis, il n'en est pas moins regrettable que l'apôtre populaire, à la différence de l'écrivain spirituel, lui ait si peu parlé, les deux hommes dans la personne du saint étaient inséparables. Plainchantiste à l'érudition et aux théories très personnelles, maestro délicat, le P. Lhoumeau jugeait assez sévèrement la sonorité éclatante de l'Introït *Clama ne cesses*. Mais on peut croire que la préférence que nous venons de dire préparait mal l'artiste à goûter, paroles et musique, un chant qui exaltait avec une telle plénitude l'apôtre populaire.

C'est pourtant cette vocation d'apôtre populaire qui éclaire tout Montfort. Le regarde-t-on sous cet aspect, tout s'harmonise en lui et convient. Ce qui vu sous un autre jour déconcerterait est ce qui alors relève le plus sa physionomie.

Homme d'une vocation, instrument hors série pour une œuvre extraordinaire, tel apparaît notre saint. Il est de ces hommes qui, soit par révélation, soit par une impulsion secrète irrésistible, se savent suscités de Dieu pour l'accomplissement de quelque mystérieux dessein et qui portent dans toute leur personne la marque de leur exceptionnelle destinée.

Qu'il eût le sentiment profond d'être né pour de grandes choses, nous en avons plus que des indices. Sa nature, son tempérament l'en avertissait d'abord. « Si Dieu m'avait destiné pour le monde, disait-il à M. des Bastières, j'aurais été l'homme le plus terrible de mon siècle ». Terrible non pas seulement par une chaleur de sang héritée de son père, mais par son âme, une de ces âmes qui trouvent joie et ivresse à se mesurer avec les obstacles, à briser les résistances, à braver la fatigue, la

douleur et la mort. La violence qu'il fera à sa nature montrera ce dont il était capable sur ce point. Mais il se savait surtout un privilégié de Dieu. L'obsession de la divine présence, l'horreur instinctive du péché, une soif inextinguible de pauvreté, de mépris et de souffrance, toutes faveurs qu'il avait connues dès sa jeunesse, le lui disaient assez. Seulement ce grand Dieu qui l'avait ainsi comblé que voulait-il de lui ? A peine a-t-il quitté Saint-Sulpice et donné quelques missions dans les campagnes délaissées du diocèse de Nantes qu'il se le demande. Doit-il aller se cacher au fond d'un cloître, s'ensevelir dans quelque solitude pour se livrer à la contemplation et à l'exercice de la pénitence ou s'élançer à la conquête des âmes ? Le zèle le dévore, mais il craint le monde et ses applaudissements. Il connaît ses ressources et il appréhende ses succès. Il semble entendre déjà autour de sa chaire l'église s'emplier de cris et de sanglots et, dans ce triomphe de sa parole, la voix de Satan le tenter d'orgueil. « Je me trouve depuis que je suis ici, écrit-il de Nantes à M. Leschassier, comme partagé entre deux sentiments qui me semblent opposés. Je ressens d'un côté un amour secret de la retraite et de la vie cachée pour anéantir et combattre ma nature corrompue et qui aime à paraître, et, de l'autre, je sens de grands désirs de faire aimer Notre Seigneur et sa Sainte Mère et d'aller d'une manière pauvre et simple faire le catéchisme aux pauvres de la campagne ». Les pauvres, ce n'est pas seulement la misère physique et morale, le manque de tout, l'abandon, l'ignorance et la crasse spirituelle, c'est aussi la masse, la multitude innombrable, un royaume illimité à conquérir à Jésus-Christ. Déjà il songe à une petite et pauvre compagnie de missionnaires. Cette fièvre d'étendre le règne de Dieu ne tarde pas à l'emporter sur les aspirations du mystique et les attraits de la solitude. L'ermite, il est vrai, ne mourra jamais complètement chez lui, et les grottes secrètes, l'ombre et le silence des forêts profondes le tenteront toujours. Seulement, il y a hors de France, au delà des mers, des régions immenses où la détresse des âmes est infiniment plus grande, l'Évangile n'y ayant jamais été annoncé. Voilà où il voudrait aller ; mais dans quelles conditions ? C'est ici qu'apparaît jusqu'à quel point il était convaincu que Dieu avait de grandes vues sur lui.

Chassé de Poitiers après en avoir, depuis sa sortie de l'hôpital, régénéré les faubourgs, appréhendant de trouver en France chez les autorités ecclésiastiques les mêmes oppositions, il n'hésite

pas et part à pied pour Rome. Dans quelle intention ? Écoutons Grandet (p. 95) qui, nous le montrons tout à l'heure, tenait ses renseignements de bonne source.

Le biographe prend les événements au moment où le missionnaire vient d'être interdit.

« Ce grand serviteur de Dieu... étant allé répandre son cœur dans le sein du P. de la Tour, jésuite, son directeur, qui demeurait alors au collège de Poitiers, il le consulta sur le dessein qu'il avait depuis longtemps d'aller à Rome offrir ses services au Pape, et lui demander sa bénédiction apostolique, pour aller prêcher l'Évangile aux infidèles dans le nouveau monde, et par là, s'il lui était possible, mériter la couronne du martyr. Le Père de la Tour approuva fort son dessein... »

Dessein déjà ancien, en effet : « L'ardeur de sa charité, dit Blain (ch. XLIX) parlant du temps de Saint-Sulpice, l'attirait du côté des pays barbares ; mais les dissensions survenues à cette époque, par la malice du démon, entre les ouvriers évangéliques, le détournèrent d'y penser, et M. Leschassier ne lui permit pas d'aller au Canada dans la crainte que, se laissant emporter par l'impétuosité de son zèle, il ne se perdit dans les vastes forêts de ce pays en courant chercher les sauvages. C'est ce que ce sage directeur m'a dit à moi-même ».

Revenons à Grandet (p. 99). Ayant amené son voyageur à Rome épuisé d'une si longue route, le biographe continue : « Après quelques jours de repos, il fit demander audience au Pape Clément XI par un Théatin qui avait beaucoup d'accès auprès de Sa Sainteté. Le Pape ayant marqué le jour, M. Grignon demanda en quelle langue il fallait haranguer le Saint Père, et ayant su que c'était pour l'ordinaire en latin, il fit un discours fort court, mais très éloquent, qu'il prononça en cette langue, après avoir été admis à baiser les pieds du Pape.

« Il a dit depuis qu'en entrant dans la chambre de Sa Sainteté et qu'apercevant Clément XI, il fut saisi d'un respect extraordinaire, croyant voir Jésus-Christ lui-même en la personne de son Vicaire. Clément XI le reçut avec beaucoup de bonté, et, après la harangue latine, il lui dit qu'il pouvait lui parler français, qu'il l'entendait assez pour y répondre ; et pour ce que M. Grignon lui proposa d'aller faire des missions en Orient pour convertir les infidèles, le Pape lui répondit : « Vous avez, Mon-

sieur, un assez grand champ en France pour exercer votre zèle, n'allez point ailleurs et travaillez toujours avec une parfaite soumission aux évêques dans les diocèses desquels vous serez appelé, Dieu par ce moyen en donnera bénédiction à vos travaux »

Et après avoir parlé des pouvoirs d'indulgence et de bénédictions que le Pape lui accorda, Grandet poursuit : « Clément XI lui donna aussi la qualité de missionnaire apostolique et lui recommanda surtout de bien enseigner la doctrine chrétienne aux peuples et aux enfants et de faire renouveler partout l'esprit du christianisme par le renouvellement des promesses du baptême »

De qui Grandet tient-il ses informations ? Ce ne peut être que de M. des Bastières. Nous avons la lettre que le P. de la Tour adressa au biographe. Ne s'y trouvent que quelques lignes sur ce voyage, mentionné seulement comme preuve de « l'agilité de son zèle », tandis que manifestement fait suite à notre citation l'extrait suivant des Mémoires de M. des Bastières, extrait reporté à la dernière partie du volume, selon l'habitude qu'a Grandet de séparer du récit des événements ce qui concerne les vertus de M. de Montfort, réservant ceci pour la fin.

« Si j'avais voulu (dit M. des Bastières) (1) aller à Rome avec lui, il y aurait été pour la deuxième fois et pour le même sujet ; il a fait ce qu'il a pu pour m'engager à faire ce voyage et pour me persuader que Dieu demandait cela de nous. Mon cœur est pénétré de la plus vive douleur, me disait-il quelquefois, quand je pense qu'un nombre infini d'âmes se damnent, faute de connaître le vrai Dieu et la religion chrétienne ; si nous avions nous-mêmes de la foi et de la charité, nous n'hésiterions pas d'un moment à partir (pour Rome). Que ceux-là sont heureux qui ont le bonheur de travailler à un si divin emploi ! Ils font ce que fit autrefois Notre-Seigneur, ce qu'ont fait à son exemple les saints Apôtres, et ce que font encore aujourd'hui un grand nombre de généreux et saints missionnaires. Ce sont mes péchés, disait-il encore en soupirant, qui me rendent indigne d'une si excellente faveur ; je ne mourrai jamais content si je n'expire au pied d'un arbre comme l'incomparable missionnaire du Japon, saint François Xavier ».

(1) Grandet, p. 362.

Est-ce clair ? Le saint entreprit ce grand voyage en vue d'obtenir du Pape ce que seul le Pape pouvait lui donner : un ordre de mission pour les pays infidèles, autrement dit d'être envoyé par Clément XI, seul ou avec quelques compagnons, lui-même personnellement muni de pleins pouvoirs, à des nations païennes, comme, aux premiers siècles de l'Eglise et dans le haut Moyen-Age, furent envoyés par le Siège Apostolique aux peuples barbares leurs apôtres. Il a conscience d'avoir l'âme de ces convertisseurs, leur génie d'adaptation, l'aptitude des plus grands d'entre eux à parler cette magnifique langue apostolique que, d'un bout de l'univers à l'autre, tout homme comprend et à laquelle les populations primitives sont particulièrement sensibles, langue qui s'adresse aux yeux, langue non plus de mots mais de choses, d'actions. Il a leur piété démonstrative, leur ascèse effrayante, leur endurance physique, leur audace, leur mépris de la douleur et de la mort.

Les sociétés missionnaires ne manquent pas auxquelles il pourrait s'agréger. Mais, comme le notait Blain, de fâcheuses compétitions troublent leur entente. De plus elles ont leurs coutumes, leurs méthodes, leurs règles de prudence et aussi leurs sujets médiocres. Il craindrait d'être bridé, mal encadré, maintenu à un rang subalterne, dans l'impossibilité de s'abandonner aux inspirations de son zèle et de son génie propre. Il tient à garder ses coudées franches. Il espère que le Chef de la Chrétienté voudra bien l'investir d'une mission qui lui permette de guerroyer à ses frais et de réaliser par ses moyens à lui, autant qu'il plaira à Dieu, ses ambitions de conquérant.

Fils d'obéissance, il se met pleinement à la disposition du Pape qui le maintiendra peut-être en France, mais il ne lui dissimule pas l'ardent désir qui seul l'amène aux pieds de Sa Sainteté et justifie un si long voyage et une si haute instance. Clément XI, il est vrai, n'y acquiescera pas, mais il tiendra à marquer au jeune apôtre combien il apprécie sa démarche et regrette de ne pas juger bon de mieux satisfaire à ses vœux. Sans qu'il se fasse grande illusion, et l'homme de Dieu non plus, sur la valeur que peut avoir aux yeux d'un épiscopat presque entièrement gallican une recommandation pontificale, en assignant à M. Grignon la France pour champ d'action il lui donne mission pour ce champ-là en lui conférant le titre de missionnaire apostolique.

Il a fallu l'imagination et le parti-pris de l'abbé Quérard pour trouver à ce voyage un motif tout différent, et le malheur est

que la plupart des biographes venus ensuite, impressionnés sans doute par les détails qu'il fournissait en homme dûment informé, et aussi se copiant les uns les autres, ne se sont pas suffisamment dégagés de cette façon de voir.

Ne refusons pas à Quérard d'avoir été, sur un point, un précurseur. Il fut le premier, sinon peut-être à saisir, du moins à exalter la mission providentielle de Montfort. Seulement il ne voit là que le héraut du règne de Marie. L'apôtre typiquement populaire, caractérisé par des dispositions innées, non moins providentielles que les dons surnaturels qui distinguèrent le mystique, lui a échappé. Pour lui, Montfort n'est Montfort, un type à part, que par sa physionomie spirituelle alors qu'il l'est au premier chef par la frappe de sa nature. A ses yeux, c'est uniquement la singulière dévotion du prédicateur du Rosaire et du Saint Esclavage qui marque l'apôtre de la Vendée ; c'est elle qui lui vaut tant de vexations, où le biographe ne manque jamais de voir se profiler dans l'ombre l'inquiétante silhouette d'un janséniste. En conséquence Quérard se persuade que celui qui est allé à Rome, ce n'est pas l'aspirant aux terres lointaines, brûlant d'obtenir du Pape un ordre de mission, mais le prédicateur du saint Esclavage de la Mère de Dieu, jugeant prudent de soumettre au Souverain Pontife sa méthode d'apostolat et de la faire ratifier par la plus haute autorité de l'Eglise. On conçoit que le livre qu'il publia pour soutenir cette thèse et où il écrit (2) que « Clément XI sut reconnaître, consacrer la mission providentielle de Louis-Marie de Montfort » ait fait assez de bruit dans les milieux romains pour lui inspirer une certaine inquiétude.

Si encore il appuyait son sentiment sur quelque autorité. Mais dans la quinzaine de pages qu'il consacre à l'étude de cette audience au quatrième tome de la Vie du serviteur de Dieu, autre ouvrage de sa composition, à part la date du 6 juin qu'il aura relevée dans les archives pontificales ou dans celles des Pères Théatins, tout ce qu'il dit de neuf n'est que conjecture. De ce fait, noté par Grandet, que le missionnaire « fit demander audience au Pape par un Théatin qui avait beaucoup d'accès auprès de Sa Sainteté », Quérard (3), sachant par ailleurs qu'« au siècle précédent les religieux Théatins de Rome avaient établi la dévotion du Saint Esclavage en Italie, dans la Sicile

(2) Quérard. « La Mission providentielle », p. 28.

(3) Quérard. « La Mission providentielle », p. 26.

et en Savoie », prête au voyageur de longs entretiens avec le P. Tommasi, que Pie VII béatifica en 1803 et dont il fait indûment le confesseur de Clément XI. « A dessein, écrit-il, de se faire parfaitement connaître au Souverain Pontife par un intermédiaire éclairé, il eut à cœur de faire bien connaître à celui-ci ses sentiments intimes et sa conduite extérieure, son enseignement et sa méthode d'évangélisation, les oppositions et les persécutions qu'il rencontrait partout, les fruits prodigieux de ses missions et les bénédictions que Dieu répandait sur elles, et enfin ses œuvres, ses instituts que le ciel lui avait inspirés et dont il avait déjà jeté les premiers fondements ». Là-dessus une grande page rapportant l'exposé que le missionnaire aurait fait au P. Tommasi de son merveilleux moyen d'apostolat, la dévotion du Saint Esclavage. Que le saint ait longuement conversé de sa chère dévotion avec un autre saint qui n'en était pas moins enthousiaste, c'est fort probable. Mais Quérard va plus loin. Il s'appuie sur ce passage du Traité de la Vraie Dévotion : « Je proteste hautement qu'ayant lu presque tous les livres qui traitent de la dévotion à la très Sainte Vierge, ayant conversé familièrement avec les plus saints et savants personnages de ces derniers temps, je n'ai point connu ni appris de pratique de dévotion envers la Sainte Vierge semblable à celle que je veux dire » et il conclut que l'auteur ici entend sans doute parler du P. Tommasi, qui passait dès lors pour un saint et un savant de premier ordre ». Admettons-le. Mais, que dans cette conversation le missionnaire ait eu en vue de renseigner le Pape sur sa méthode par un truchement autorisé, c'est une autre affaire. C'en est une autre aussi qu'il ait entretenu le P. Tommasi, et surtout dans le même dessein, de ses projets de fondateur. Cependant pour Quérard cela ne fait aucun doute. Bien plus, à l'en croire, si Montfort sollicita du Souverain Pontife un ordre de mission pour les *pays infidèles et barbares*, ce n'était qu'un vœu exprimé pour contenter les désirs ardents de toute sa vie, pour s'en faire un mérite devant Dieu, pour mieux connaître sa vraie mission et la tenir directement du Vicaire de Jésus-Christ. Mais « tout témoigne, ajoute Quérard, qu'il se sentait appelé à continuer sa mission en France ». A preuve « sa recommandation au Frère Mathurin de l'attendre à Poitiers ou dans les environs, et enfin sa lettre d'adieu qui suppose son retour et la reprise de ses travaux apostoliques ».

« Clément XI, dit Grandet (p. 101), lui recommanda de faire renouveler partout l'esprit du christianisme par le renouvellement

des promesses du baptême », et Montfort écrit dans la Règle des missionnaires de la Compagnie de Marie : « Le but de leur mission est de renouveler l'esprit du christianisme dans les âmes. Ainsi ils en font renouveler les promesses *comme ils en ont ordre du Pape* de la manière la plus solennelle, et ils ne donnent l'absolution et la communion à aucun pénitent qu'il n'ait auparavant, avec les autres, renouvelé les promesses de son baptême ». Preuve directe, écrit Quérard, que Montfort soumit ses instituts naissants à l'approbation verbale du chef de l'Eglise. Preuve aussi pour lui que Clément XI approuva la pratique chère au missionnaire. Montfort ne dit-il pas en effet dans son *Traité de la Vraie Dévotion* que la Consécration du Saint Esclavage n'est que la parfaite rénovation des promesses du saint baptême ?

« L'histoire, cette petite science conjecturale » disait Renan. Quérard nous en fournit là un assez bel exemple. Et que penser d'un Montfort qui déclare au Pape son grand désir d'être envoyé en pays infidèle et ne pense qu'à retourner en France après qu'il aurait fait *confirmer, consacrer, encourager et bénir par Clément XI sa mission providentielle telle qu'il l'avait commencée* ?

Voilà cependant nos biographes se fiant à Quérard comme s'il avait assisté lui-même à l'audience. Tout ce qu'il a tiré de son imagination pour étayer sa thèse, cet ample exposé que le jeune prêtre aurait fait de son plan d'évangélisation, de sa doctrine du Saint Esclavage, de ses projets de fondation, est accepté par eux comme argent comptant. Le Montfort qui vient demander au Pape un ordre de mission pour les pays infidèles, n'est guère, apparemment, que celui de la harangue latine, l'entretien en français s'inspirant surtout des inventions de Quérard. Et comme, malgré tout, ils ne sont pas aussi fermes que lui sur le dessein qu'aurait eu M. Grignion de faire reconnaître par le Souverain Pontife sa mission providentielle d'apôtre du Saint Esclavage, tout l'objet de ce voyage à Rome aurait été une simple consultation et sur sa vocation et sur les objets que nous venons de dire. Peut-être invoqueront-ils Blain. Le mémorialiste dit en effet que son ami alla consulter l'oracle des chrétiens. Mais il y avait deux manières de le consulter : lui demander conseil, lumières ou même décision comme à un directeur de conscience, ou le prier de se prononcer comme supérieur, de trancher le cas par un acte d'autorité, dans l'occurrence un ordre de mission. Or

c'est incontestablement de cette seconde manière que Blain (ch. LXXVIII) veut parler. Nous citons tout le passage.

« Le motif de son voyage fut le respect et l'obéissance qu'il voulut rendre au Chef de l'Eglise. Son grand zèle lui avait toujours donné un penchant pour les missions étrangères ; s'il ne l'avait pas suivi, c'est qu'on ne le lui avait pas conseillé ; d'un autre côté, il voyait tant de difficultés à faire le bien en France, tant d'oppositions de tous côtés même de la part de ceux qui devaient l'appuyer et le soutenir qu'il était incertain s'il devait s'arrêter et s'il ne devait pas aller chercher ailleurs une moisson plus abondante et plus assurée.

« Pour connaître la volonté de Dieu sur un choix si important un attrait le portait à aller consulter l'oracle des chrétiens, le premier supérieur de l'Eglise et le chef de tous les autres, persuadé de suivre les ordres de Dieu en se conformant aux siens. Il alla donc se jeter aux pieds de Clément XI et s'offrit à lui pour aller là où il lui plairait de l'envoyer. Ce saint Pape si zélé contre les nouvelles erreurs qu'il voyait se répandre en France, si doux et si patient à souffrir les outrages perpétuels des ennemis de la Constitution de l'Eglise, crut que l'humble prêtre qui *demandait une mission* ne pouvait mieux faire que de retourner en France continuer les fonctions de son zèle et s'opposer aux progrès de la nouvelle doctrine ».

Et Blain note en marge : « Je le tiens de lui ».

Donc d'après le mémorialiste pareillement, M. Grignion n'entreprit pas ce long voyage pour demander seulement des lumières à un oracle, mais encore et surtout un ordre au chef de la chrétienté, une mission, un mandat avec des pouvoirs de juridiction que seul le Souverain Pontife pouvait lui accorder.

« Il s'offrit à Clément XI, dit Blain, pour aller là où il lui plairait de l'envoyer », c'est-à-dire, évidemment, dans tel pays infidèle qu'il plairait à Sa Sainteté. On conçoit mal en effet qu'en demandant une mission il ait songé aussi à la France. Clément XI ne put s'y tromper. Ce n'est pas en rapportant de Rome, avec la bénédiction du Souverain Pontife et le titre de missionnaire apostolique, qui ne comportait d'ailleurs ni pouvoirs spéciaux ni privilèges, un crucifix d'ivoire enrichi d'une indulgence plénière, que notre ardent apôtre eut son vœu satisfait, ce vœu qu'il avait dit au P. de la Tour d'aller prêcher l'Evangile aux infidèles dans le

nouveau monde, et par là, s'il lui était possible, mériter la couronne du martyr. Les futures instances auprès de M. des Bastières pour l'emmener à Rome avec lui l'attestent suffisamment.

Croyons donc Blain, Grandet des Bastières, et regrettons que depuis Quérard leur témoignage ait eu si peu de poids. Si encore les biographes avaient adopté intégralement la version de Quérard, leur Montfort, tout inventé qu'il serait, ce jeune apôtre que la pensée de sa mission providentielle conduisit à pied de Poitiers à Rome pour gagner le Pape à sa cause ne manquerait pas d'allure. Il serait dans la note du véritable. De même, s'ils nous le montraient incertain de sa vocation mais convaincu qu'elle est si extraordinaire qu'il ne voit que le Pape, éclairé de Dieu, capable d'en décider. Mais l'homme qui flotte dans leur pensée, quelle raison a-t-il de tenir au Pape ces longs discours sur ses méthodes d'apostolat, sur ses projets de fondateur, sur la dévotion du Saint Esclavage et ses merveilleux effets ? Doute-t-il de la rectitude de ses méthodes, de la sagesse de ses projets, de l'orthodoxie de sa doctrine, de l'opportunité de l'enseigner au peuple ? Doute-t-il de lui-même ? On se le demande. Ces exposés qui convenaient si bien dans le cas imaginé par Quérard, quel sens ont-ils chez eux ? Rigault nous dit que l'intention du banni de Poitiers en allant jusqu'à Rome était d'en « revenir éclairé, fortifié, protégé par les mots qui tomberaient des lèvres de Clément XI ». C'était bien autre chose qui l'y portait. Tel est cependant le motif que lui prêtent ses derniers biographes en réduisant sa démarche auprès du Pape à une simple consultation et en faisant porter celle-ci autant ou peu s'en faut sur les points imaginés par Quérard que sur sa vocation.

Combien plus admirable est le vrai Montfort qui, pleinement conscient de ses ressources et rempli de l'esprit de sa vocation, brûle d'aller conquérir à l'Évangile un monde et va en solliciter le mandat au Vicaire de Jésus-Christ !

Que fut-il advenu si Clément XI eût accédé à ses désirs ? Quels projets remuait-il dans sa tête, car il n'en manquait pas sans doute ? Songeait-il à recruter des compagnons, car le voilà qui tâche d'entraîner M. des Bastières à sa suite ? Aurait-il avant de partir jeté les fondements de quelque institut missionnaire ? Et la jeune fille qu'il avait laissée à l'hôpital de Poitiers, la pierre d'attente de sa congrégation féminine ? Et quelle œuvre eût-il

accomplie là-bas ? N'y eût-il pas laissé le renom d'un nouveau François-Xavier ? Mais Dieu l'avait choisi pour la réalisation d'un autre grand dessein. En le renvoyant en France, Clément XI entraînait, plus que Sa Sainteté elle-même ne le pensait, dans les vues de la Providence.

Homme d'une vocation, Montfort avait si bien conscience de l'être qu'il se reconnut publiquement tel en deux circonstances solennelles au moins. La première, nous en avons déjà parlé à la Chèze, lorsque, devant toute la paroisse assemblée, il se déclara l'homme annoncé, trois siècles auparavant, par saint Vincent Ferrier pour restaurer la chapelle de Notre-Dame de Pitié. La deuxième, près de Parthenay, au cours d'une prédication où Dieu déchira à ses yeux les ténèbres de l'avenir. La prophétie étant d'importance, nous allons pour en mieux garantir l'authenticité, emprunter au Dalin (p. 442), la plus grande partie du récit de Mgr de Beauregard, évêque démissionnaire d'Orléans et ancien vicaire général de Poitiers. Nous sommes à la fin d'avril 1797. Avec le relâchement de la persécution religieuse qui va bientôt reprendre sous le Directoire, la guerre de Vendée connaît une accalmie. Mgr de Beauregard, qui sera déporté à la Guyane aux derniers mois de l'année, vient de donner une petite mission au château de Curzay près de Lusignan où il s'est réfugié. Jugeant le lieu peu sûr, il a décidé de s'éloigner.

« La veille de mon départ, écrit-il, je vois entrer dans le lieu où je confessais et d'où j'allais me retirer, un homme assez âgé, vêtu très simplement d'habits de toile ; il avait tous ses cheveux qui étaient tout gris, sa figure était bonne ; cet homme demanda à se confesser ; je lui reprochai de ne venir à moi qu'au moment où j'allais partir, craignant de ne pouvoir terminer avec lui. Ce pauvre homme me dit : *Ne vous fâchez pas contre moi, nous nous arrangerons bien ; quand M. le Marquis fait venir des prêtres, je viens toujours le dernier. Je fis placer ce pauvre homme et je l'entendis. Je ne peux dire combien il me consola, et je reconnus en lui plus qu'un chrétien ordinaire. Je l'invitai à revenir le lendemain à ma messe, où il communia. Touché de cette rencontre, je le fis asseoir près de moi, et lui demandai qui il était et quel était son âge. Il me dit qu'il avait *quelque soixante-dix ans* ; qu'il avait travaillé toute sa vie au métier de fendeur dans les bois de M. le Marquis de Curzay ; qu'il ne pouvait plus travailler, et que *ses gens lui donnaient le pain* ; qu'il n'avait jamais été marié. Comme je lui demandai comment il avait été*

assez heureux pour servir Dieu avec une si grande fidélité, il me dit que son métier lui avait été enseigné par un bien saint homme, qui avait été, pendant de longues années, fendeur dans les forêts; que cet homme, très saint chrétien, le conduisait à des missions qui étaient données par MM. les Missionnaires de Saint-Laurent; qu'il l'avait plusieurs fois conduit à la croix du père Montfort, près de Parthenay, pour y gagner les indulgences, et que lui-même y était allé plusieurs fois, après la mort de son bon maître, parce que ce bon maître lui avait dit que M. de Montfort était un saint.

« *Pas moins*, me dit mon bon pénitent, j'ai du chagrin sur mon cœur touchant M. de Montfort; je ne l'ai jamais dit à personne, mais je vais vous dire tout. Lorsque mon bon et saint maître fendeur me conduisait à la croix plantée près de Parthenay par M. de Montfort, il me disait: Remarquez bien cette croix, elle a été placée là et bénite par ce saint prêtre, après une mission où il y avait bien du peuple. Quand la cérémonie fut faite, M. de Montfort, élevant la voix, s'écria: *Mes frères, regardez bien ma croix: quand elle sera pleine de mousse, et que mon tombeau sera élevé de terre, il y aura une grande guerre où les hommes se tueront les uns les autres, même des hommes du même pays; les frères feront la guerre à leurs frères, et le sang sera répandu, avec beaucoup d'autres malheurs. Mais la guerre ne passera pas ma croix; elle sera le terme de la guerre qui s'étendra de ma croix au couchant; peuples qui m'écoutez, retenez bien ceci, et dites-le à vos enfants, qui le rediront à d'autres; ce qu'il redit encore une fois.*

« Toutes les fois que mon bon saint maître fendeur me conduisait à la croix de M. de Montfort, il me le disait toujours, et moi aussi, je l'ai souvent dit dans le pays. Mais la promesse ne s'est pas exécutée en entier. La croix était bien pleine de mousses grises, comme sur les vieux arbres, la guerre n'a pas passé la croix, mais je n'ai pas osé dire que la tombe de M. de Montfort se fût levée debout, personne n'en a parlé, et c'est là mon chagrin. Je consolai ce bon vieillard, et je lui dis: le miracle, comme vous l'entendez, c'est-à-dire que la pierre placée sur la fosse du saint prêtre se fût levée de terre, eût été un événement peu digne de la puissance de Dieu; mais en effet, le tombeau de M. de Montfort a été élevé de terre. Sa grande réputation de sainteté ayant été reconnue par Mgr l'évêque de La Rochelle, il a permis qu'on retirât son corps de terre, et qu'on lui érigeât un tombeau de

marbre, élevé de terre. Deux fois j'ai été invoquer ce saint missionnaire auprès de ce tombeau que j'ai baisé avec beaucoup de respect. Le pauvre homme ne put retenir sa joie, et il remercia Dieu de m'avoir fait venir dans ces cantons, pour lui certifier que toutes les promesses ou prophéties de M. de Montfort avaient eu leur accomplissement ».

Une guerre fratricide qui surviendrait quand son tombeau serait élevé de terre et qui ne dépasserait pas sa croix. Bornons-nous pour l'instant à constater, d'après ces notations si précises ayant trait à sa personne, que Dieu ne l'avait pas laissé sans lumière sur le destin du peuple qu'il évangélisait.

Homme d'une vocation, il n'a pas seulement conscience de l'être, il en porte tous les signes. De l'apôtre populaire aucun don ne lui manque. Celui qui le marque le plus typiquement comme tel, il le possède même à un degré déconcertant. Car c'est parce qu'il est à ce point fait pour le peuple que d'aucuns voient en lui un fou, d'autres un hypocrite, sinon un enchanteur qui tient du démon sa puissance de séduction. Il promène sur lui l'Évangile affiché en gros caractères. Il n'est pas maître de ses vertus. Elles débordent de toutes parts, elles jaillissent de son personnage, elles s'étalent, elles crient. Ce ruissellement incoercible qui fit le désespoir de ses maîtres de Saint-Sulpice, c'est à lui au premier chef après la grâce de Dieu qu'il doit ses prodigieux succès. Nous en avons parlé, nous en parlerons encore. Laissons-les là pour le moment et passons à ses autres dons, à cet ensemble si exactement calculé où, si rien ne manque de ce qui fait en perfection l'apôtre populaire, rien non plus n'est superflu.

Une *santé* qui tient du miracle et qui lui permet, tout en menant de front les multiples et épuisants travaux du ministère apostolique, de traiter son corps avec la dernière rigueur; ce qui, plus peut-être que tout le reste, lui vaudra parmi le peuple son si grand renom de sainteté et décidera une foule d'âmes à entrer dans un chemin où l'on ne s'engage guère qu'entraîné par l'exemple. Car tout finit par se savoir. Le public serait déjà assez édifié par tout ce qui est du plein air et qu'il exhibe même pour s'attirer des mépris: son misérable équipage, sa vie de nomade et de gueux avec son cortège d'afflictions charnelles et d'humiliations. Mais on le surveille, on l'épie, et les gens parviennent à être informés de tout: sa table, son lit, ses jeûnes,



ses veilles, ses flagellations, sa ferraille d'instruments de pénitence. On s'explique pourquoi il a les joues si creuses, les os si saillants sous la soutane et semble parfois gêné dans ses mouvements. Aussi, dès le premier de ses trois sermons habituels sur la nécessité de la pénitence, « les confesseurs, écrit M. des Bastières (4), n'avaient aucune peine à faire accepter de leurs pénitents, soit gens de qualité soit gens du commun, des pénitences rigoureuses lorsqu'ils les avaient méritées ; ils leur en demandaient même plus qu'ils ne pouvaient leur en accorder ». Et de tous les articles, souvenirs de mission que vendait à la porte des églises le mercier qui l'accompagnait, « le plus recherché et le mieux débité, c'étaient les disciplines, les haïres, les cilices, les ceintures de fer et de crin, les bracelets et les cœurs piquants ; il n'y en avait jamais assez ». A l'île d'Aix (5) où il prêcha la mission, on se jette si bien, les soldats de la garnison d'abord, sur les disciplines que le lot dont il s'est muni est vite épuisé. Par bonheur les cordes ne manquent pas dans ce pays de marins. Il va de porte en porte en quête, en fait une ample provision, et les acquéreurs en usent de si bon cœur que, certains jours, derrière l'église, après la dernière prédication et les dernières confessions, le silence de la nuit en est troublé.

Lorsque l'on considère ce qu'il refuse à son corps et ce qu'il en exige, on est stupéfait de sa résistance. Jeûne trois fois la semaine et parfois, ces jours-là, une simple croûte ou une pomme acide pour mater la faim. L'appétit est-il excité par une table délicate, du vinaigre ou de l'absinthe mêlés au potage, le verre des contagieux et ce qui traîne dans leur assiette, se chargent d'en avoir raison. Point de lit que la dure ou une poignée de paille ou encore des fagots de sarments, et sur cette couche quatre ou cinq heures au plus de repos. Logement à la Providence, souvent un réduit sans air et sans lumière, un galetas, à moins que ce ne soit une grotte humide ou un dessous d'escalier que les rouliers ébranlent de leurs pas lourds. Ainsi affaibli et, par surcroît, saignant de coups, meurtri de chaînes et de bracelets de fer, ce misérable corps devra marcher des lieues et des lieues sous le soleil, la pluie, la neige, le vent, au risque d'arriver au terme en nage ou trempé jusqu'aux os, sans linges ni vêtements de rechange (6), avec les mêmes haillons, hiver comme

(4) Grandet, p. 344.

(5) Besnard, livre VIII.

(6) Au sujet du transport à Nantes des statues du Calvaire de Pontchâteau, le curé de cette paroisse lui ayant offert de l'aider dans tout ce qui dépendait de lui,

été ; passer ainsi d'une paroisse à l'autre, le plus souvent sans débrider, et se remettre immédiatement à la tâche. Que les travaux de ministère lui laissent quelque répit, ce sera pour en passer la plus grande partie à genoux ou étendu la face contre terre, les bras en croix.

Et ce malheureux corps vient-il à se plaindre, à protester par de violentes douleurs d'entrailles et par d'intolérables névralgies contre tout ce que son tyran lui fait avaler d'horreurs à table ou ailleurs et narguer d'intempéries, son tyran n'en a cure. Il est quatre heures du matin ; debout et au travail ! « Je lui ai vu, écrit M. des Bastières (7), souffrir de grandes maladies, des maux inexplicables (pas si inexplicables que ça) comme des coliques auxquelles il était fort sujet, des douleurs de côté à ne pouvoir respirer, des maux de tête à ne pouvoir ouvrir les yeux... Lorsque je lui demandais comment il se portait, il me répondait que s'il pouvait se lever il se porterait bien. Il me parlait ensuite comme s'il eût été en parfaite santé ». Et puis si ce pauvre corps continue malgré tout à se sentir comme une loque, la discipline n'est-elle

« Le lendemain, écrit Besnard (p. 122), M. de Montfort se leva de grand matin pour cette opération. M. le curé de son côté fit apprêter deux charrettes et se transporta avec lui dans la maison où les figures étaient en dépôt, il lui aida même à les charger, ce qui ne se fit pas sans beaucoup de peine, car comme elles étaient extrêmement grandes et pesantes, il était difficile de les disposer dans la voiture de manière qu'elles ne fussent point endommagées par le cahotage et par la longueur du chemin. M. de Montfort les fit conduire à Laveau, pour les charger dans une barque qui de là les porterait, sur la Loire, jusqu'à Nantes : « Il n'est pas possible d'exprimer et de détailler les peines et les fatigues qu'il essuya dans ce transport. Les croix et les figures étaient arrivées un peu avant lui sur les bords de la rivière. « Nous voulûmes, dit le Frère Jacques, les décharger, mais nous ne pûmes jamais en venir à bout. Mais à peine eût-il paru que, nous voyant dans l'embarras, il se jette au milieu des vases jusqu'à mi-jambe, se courbe le dos sous la croix et en moins d'une demi-heure elle fut déchargée. » Ce qui fut encore plus difficile ce fut de la passer dans la barque. Dieu, pour lui en laisser à lui seul le mérite, permit qu'une troupe de bateliers et plusieurs autres personnes qui étaient présentes ne voulurent point lui donner du secours, quoiqu'il les en priât instamment. Au contraire, ces gens le raillaient en le voyant se donner tant de mouvement. En effet, il ne s'épargnait point. « Il se jetait, continue le Frère Jacques, à corps perdu dans la boue, jusqu'à ce qu'il eût fait ranger dans la barque sa chère croix, c'est ainsi qu'il l'appelait. »

« Il eut soin de recommander à un aubergiste voisin de faire bien souper les bons habitants de Pontchâteau, qui avaient amené et aidé à décharger le précieux fardeau, les assurant qu'il prierait Dieu pour eux en récompense de leur charité et des services qu'ils lui avaient rendus. Pour lui, comme il était couvert de fange depuis les pieds jusqu'à la tête, il demanda une chambre pour s'y retirer, tandis que le Frère fut à la rivière chargé de toutes ses hardes pour les passer dans l'eau. « De retour, continue-t-il, M. de Montfort les mit sur lui, quoiqu'elles fussent toutes mouillées, il me donna ordre de partir avec les bateliers, tandis que lui s'en alla par terre, et marcha toute la nuit pour être rendu le lendemain matin aussitôt que nous. »

(7) Grandet, p. 372.

pas là dans la poche de son maître pour le ragaillardir, car si son maître lésine sur le sommeil et la nourriture, il ne ménage pas les coups ?

La discipline  
Est médecine.  
Qu'un chacun frappe sur son dos  
Jusqu'aux os.  
Chacun frappe, frappe, frappe  
Jusqu'aux os.  
C'est le remède à tous maux.

Si tu sommeilles,  
Elle réveille.  
Frappe, et tu ne dormiras pas.  
Pourpoint bas,  
Frappe, frappe, frappe, frappe  
Pourpoint bas,  
Frappe, tu réveilleras.

La maladie  
Est guérie.  
Frappe, elle chasse les humeurs,  
Les douleurs.  
Frappe, frappe, frappe, frappe,  
Les douleurs,  
Car tout cède à ses rigueurs.

L'hiver, certaines nuits qu'il gelait à pierre fendre, il allait au dehors, dans les jardins ou en quelque autre lieu à l'écart, se donner cet exercice. De même quand il devait monter en chaire, c'est avec une bonne flagellation qu'il se mettait en train. A ceux qui l'en blâmaient : « N'avez-vous pas remarqué, répondait-il, que le coq ne chante jamais mieux que lorsqu'il s'est battu de ses ailes ? ».

Jusqu'à quel point il était impitoyable à son corps, il le montra surtout à La Rochelle (8), pendant les sept semaines qu'il souffrit de la gravelle et d'un abcès, accompagné d'une forte fièvre. « Ne m'épargnez pas », répétait-il au chirurgien qui le sondait deux fois par jour, le fameux Seignette. S'il ouvrait la

(8) Grandet, p. 371.

bouche quand la sonde touchait son mal, c'était pour chanter : « Vive Jésus, vive sa croix ! ». Mais quel corps de fer aussi ! « De cent hommes qui auraient eu ce mal, disait Seignette, il n'en serait pas échappé un seul ».

« Les travaux de M. Grignon, écrit M. Dubois (9), directeur de l'hôpital général de Poitiers, ont été si pénibles pour le corps et l'esprit, les exercices de piété si continuels et les mortifications tellement sans relâche, que j'ai toujours regardé comme une espèce de miracle qu'il pût suffire sans mourir mille fois ; et comme je marquais un jour à M. Révol, évêque d'Oloron, alors Vicaire Général de Poitiers, mes sentiments et ma surprise à ce sujet, il me fit l'honneur de me répondre que lui aussi, de tous les miracles qu'on attribuait dès lors à M. Grignon, c'était celui qu'il admirait le plus ».

A cette miraculeuse défense de la nature, qui ne cédera qu'au poison des calvinistes de La Rochelle, ajoutez une *force* prodigieuse. Tout en os et en muscles, sanguin, « il mettait facilement une barrière remplie sur ses genoux, écrit M. des Bastières (10). Je lui ai vu porter une tombe que deux hommes forts ne pouvaient lever de terre ». Et en quoi cette force lui était-elle utile dans l'exercice de son zèle, dira-t-on peut-être. En quoi ? Demandez-le aux buveurs, aux danseurs, aux baladins, aux bretteurs, à tous les faiseurs d'esclandre. Sans doute, il n'en use avec violence que contre des objets insensibles, instruments de péché, matériel des cabaretiers, tables de jeu, fifres et violons des ménestrels. Mais pour n'en user qu'avec douceur à l'égard des personnes, il n'en use pas moins, ici rompant à la force du poignet un chœur de danse, là mettant proprement des ivrognes à la porte des cabarets. Et comme elle contribue à en imposer à tous ces fanfarons de brailards ! Demandez-le encore à ses équipes de terrassiers et de maçons, à ses porteurs et planteurs de croix de mission. Car, qu'il s'agisse d'élever un calvaire comme celui de Pontchâteau ou de Sallertaine, de restaurer une église comme le temple de Saint-Jean à Poitiers, de soulever et de dresser ces croix-souvenirs monumentales, il ne se contente pas de diriger l'opération, il met la main à la manœuvre, émerveillant par sa force musculaire paysans et ouvriers, bons juges en la matière. Elle fait partie de son prestige, elle le pose à leurs yeux, elle achève de consacrer son autorité et de le marquer comme un chef.

(9) Grandet, p. 478.

(10) Grandet, p. 374.

Quel plaisir de travailler avec un pareil homme et comme de partout, à son appel, on lui envoie des bras !

Ensuite une *voix* d'orateur, et d'orateur populaire. Le P. Besnard (Livre II) la dit « étendue et pénétrante ». *Pénétrante*, c'est-à-dire non pas nécessairement une belle voix de chanteur comme était celle du Frère Jacques à qui le missionnaire s'en remettait plutôt lorsqu'il s'agissait, avant le sermon, de donner, par l'envol d'un de ses cantiques, le premier coup d'archet, mais une voix où passait toute la palpitation de l'âme, qualité maîtresse du véritable orateur, ne serait-il que conférencier. *Étendue*. Elle pouvait l'être par l'ampleur du registre, mais ce n'est pas en ce sens que le P. Besnard emploie ailleurs cette épithète ; étendue, c'est-à-dire qui portait, qui se faisait entendre de vastes auditoires, même sous des halles ouvertes à tous les vents et aux tapages de la rue, même en plein air et en rase campagne, comme cela se doit chez un missionnaire. De plus, avantage sans prix, elle est incassable. Montfort a dans la gorge des cordes d'acier. Harassé, fiévreux, pâle de ses nuits blanches, l'air d'un cadavre, il peut sans crainte escalader la chaire, gravir au milieu de prairies ou de landes le tertre d'où il dominera la foule, son organe ne le trahira pas. Au saint Curé d'Ars les jeunes, les veilles, le confessionnal ne laisseront souvent qu'un souffle. Un de nos plus grands orateurs sacrés, saint Pierre Chrysologue, sentit un jour sa voix le lâcher en pleine bataille avec son auditoire. Notre saint ne connaît point de ces défaillances. A la Chevrolière, quinze jours après le début de la mission, il tombe malade. Violentes douleurs d'entrailles, fièvre qui ne cesse de monter. On craint qu'il ne trépassé. Il n'en continue pas moins toutes les fonctions de son ministère et sa voix tient toujours. « Je l'ai vu plusieurs fois, dit à cette occasion M. des Bastières (11), monter en chaire, tremblant la fièvre, et souffrant les douleurs d'une colique très violente, ayant le visage semblable à celui d'un mort. On croyait d'abord qu'il n'aurait pas eu la force de dire un mot, cependant il ne me souvient pas de l'avoir jamais entendu prêcher avec plus de force et d'onction, ni d'une manière plus pathétique que dans le temps qu'il souffrait le plus, car il faisait pleurer tous ses auditeurs à chaudes larmes et les touchait jusqu'au fond du cœur ».

A cette même mission de la Chevrolière, il a fixé au lendemain de la clôture la cérémonie de la plantation de croix. De toute

(11) Grandet, p. 136.

la matinée une pluie glaciale n'a cessé de tomber. Il y loin de l'église au lieu de l'érection, et les flaques d'eau, la boue, emplissant les chemins. Cependant M. de Montfort ordonna au peuple, continue B. des Bastières, de porter la croix nu-pieds, et pour mieux les engager à le faire, il joignit l'action à la parole, et tout aussitôt plus de deux cents hommes se présentèrent à lui les pieds nus pour avoir l'honneur de porter la croix. « Bien que brûlant de fièvre et recru de mal et de fatigue, il leur aida néanmoins à la porter jusqu'au lieu où on la devait placer. Aussitôt qu'elle fut plantée, il la bénit et prêcha avec une force surprenante ».

Il est vrai que parfois le miracle s'en mêle. Au cours de la mission à Saint-Amand-sur-Sèvre, « un jour, raconte le P. Besnard (Livre VII) l'affluence du peuple fut si grande que l'église ne pouvait la contenir. Il se vit obligé de faire porter la chaire sous un grand arbre qui en était proche. Comme tout le monde s'empressait de se placer pour l'entendre, on s'avança vers ce lieu avec une précipitation qui fit craindre que quelqu'un ne périclât dans la foule ; il les avertit de ne point tant se serrer, assurant qu'on ne perdrait pas une de ses paroles. Ne vous pressez point, mes chers frères, leur dit-il, ne vous pressez point. Dieu m'a fait la grâce de posséder tout mon auditoire, vous entendrez bien tous. Effectivement, dit un Frère qui rapporte le trait, j'étais dans un champ, un des plus loin, et je l'entendais comme si j'avais été au pied de l'arbre. Un prêtre qui était présent atteste la même chose. « J'étais, dit-il, dans une distance de lui d'où il était naturellement impossible de l'entendre, je l'entendis néanmoins ».

Quand sa voix l'abandonnera, il se couchera pour mourir. Il était en plein travail à Saint-Laurent-sur-Sèvre, au dix-huitième jour de la mission, mardi de Pâques, lorsqu'on apprit que Mgr de Champflour viendrait tout prochainement faire sa visite. Ce fut une grande joie pour le missionnaire qui se mit immédiatement à l'œuvre afin de préparer à l'évêque une digne réception. Toute la paroisse se porterait en procession au devant de Sa Grandeur. Il s'en donne tant qu'il se sent subitement pris de frissons et respirant avec peine. Une pleurésie s'est déclarée. En dépit de tous les conseils de prudence il se refuse à supprimer le sermon qu'il s'est proposé de donner le lendemain devant le prélat. Il parlera en effet, et malgré sa poitrine sifflante et une voix presque éteinte, il trouvera de tels accents pour dire la

douceur de Jésus que son auditoire éclatera en sanglots. Mais ce sera son dernier triomphe. « Il ne faut pas, avait-il dit, que l'on répande parmi le peuple que je me suis dérobé devant le chef du diocèse ». Était-ce bien là sa seule raison ? Une pleurésie à quarante-trois ans ! A moins d'un miracle, il se voyait pour combien de temps, peut-être pour toujours, condamné à se ménager. Se ménager ? Il s'en savait bien incapable, et ce n'était pas aujourd'hui, en pareille circonstance qu'il commencerait. A la grâce de Dieu ! Il prêcha donc, puis s'étendit sur sa paille. Six jours après, au milieu d'un peuple en larmes, il expirait.

Du remueur de foules, de l'orateur de plein air, il a aussi le visage. Sur ce point, Montfort apôtre populaire est unique. Lequel de ses devanciers et, jusqu'ici, de ses successeurs, présentait une physionomie d'un si haut caractère ? Le relief qui marque si vigoureusement ses pratiques d'ascèse et ses industries apostoliques, il le porte d'abord sur ses traits. Il était laid, ne craignant pas de le dire irrévérencieusement tel et tel de ses biographes. Certes, s'il suffit pour être laid d'avoir un visage où tout est démesurément grandi, un front surélevé, un long menton, une bouche largement fendue, un nez long et busqué, des yeux immenses, Montfort était d'une laideur à rendre jaloux Mirabeau et le grand Condé. Mais une telle laideur, si laideur il y a, est comme celle des monts abrupts et des grands paysages tourmentés. Elle ne repousse pas ; elle étonne, elle subjugué. Découpé à l'emporte-pièce, mais par un artiste souverain, le visage de Montfort avec ses formes exaltées, si superbement dédaigneuses de la beauté vulgaire, respirait la grandeur et l'autorité. Son seul aspect impressionnant. Qu'était-ce donc lorsque, dans le feu de l'action oratoire, toutes les émotions de l'âme s'en emparaient et en bouleversaient les traits ? C'est alors que l'expression de ce visage, portant avec la voix, jusqu'au plus loin de l'auditoire, y bouleversait aussi les âmes. Ce masque de l'apôtre populaire est de la même inspiration, si j'ose ainsi parler d'un ouvrage du Créateur, que le masque antique des Grecs, destiné à jouer pour l'œil le rôle d'amplificateur, de haut-parleur. La proportion des formes, l'harmonie des traits, la beauté plastique y est délibérément sacrifiée à la puissance de l'expression. Esthétiquement, comme tout l'extérieur de Montfort, comme tous ses gestes, il relève de l'art spectaculaire. Conçu d'après les lois de la perspective théâtrale, il n'obtiendra son plein effet que dominant la haute plate-forme d'un calvaire où les gravures de

l'époque se plaisent à représenter l'homme de Dieu parlant à un peuple immense.

Visage inoubliable aux impressions inoubliables aussi. Homme-spectacle, Montfort, en frappant si fortement l'imagination populaire, s'y gravait, vivante incarnation des vertus évangéliques. Son image, évocatrice de graves enseignements, ne s'effacera pas de sitôt de la mémoire du peuple. La légende en gardera les traits essentiels, lui assurant une influence posthume à laquelle, seule, peut se comparer celle qui s'attache à certains grands noms de l'histoire.

Ajoutez des dons d'artiste non moins propres à cet enseignement par les yeux qui convient si bien au peuple. Vraisemblablement, il aurait pu exceller dans les arts plastiques. On sait de Blain (ch. XVI) que M. de la Barmondière, remarquant *les grandes dispositions qu'il avait pour le dessin et la peinture, aussi bien que pour la sculpture et l'architecture, se proposait de l'y appliquer dans l'espérance que cela ne lui serait pas inutile pour le service de Dieu*. Mais le sulpicien ne tarda pas à mourir et M. Grignon soit par mortification, soit par crainte de se distraire de Dieu, sacrifia son crayon et ses pinceaux. Il n'est pas sûr qu'il les ait jamais repris et ne se soit pas contenté de sculpter avec son couteau la Vierge en bois qu'il portait au bout de son bâton. D'une certaine manière cependant n'en seront pas moins de lui tant de tableaux et de statues qu'il laissera dans les églises et les chapelles, et ces personnages qui figureront avec le Christ au sommet de ses calvaires monumentaux et ces bannières des quinze mystères du Rosaire. En dehors de quelques pièces qu'il trouvera toutes faites et à son goût, ces œuvres c'est lui en effet qui en aura inspiré la conception et surveillé l'exécution. Et encore, ne faut-il pas en oublier tant d'autres qu'il fit rafraîchir ou retoucher par le peintre et le sculpteur qu'il menait toujours avec lui dans ses missions, comme nous l'apprend Grandet (p. 311).

Et à quoi devait-on aussi, sur les lieux de son passage, cette floraison de sanctuaires, les uns nouveaux, les autres remis à neuf, de chapelles relevées de leur ruine, d'églises rendues à leur fraîcheur première, de monuments-souvenirs, calvaires le plus souvent, quelques-uns gigantesques, couronnés de statues ? A son zèle sans doute, mais influencé par une âme de bâtisseur, par le plaisir de travailler la pierre, élément de résistance et de

durée, et de la faire chanter en des strophes architecturales la gloire de Dieu.

Artiste aussi cet homme plein de chaleur et d'imagination qui savait si bien jouer des lignes, des volumes, des couleurs et du mouvement, pour monter des spectacles grandioses et en faire une fête pour les yeux. Regardez se dérouler à travers les campagnes ou par les rues des villes dans un ordre tout militaire, ces processions sans fin, pavoisées de bannières et d'oriflammes rutilant au soleil, les confréries en costume, des musiciens marquant du son de leurs instruments le rythme des cantiques ; le jour de la plantation de croix, trente, quarante, cinquante hommes portant sur leurs épaules, entre les rangs du peuple en marche, la gigantesque pièce de bois et, arrivés au lieu de l'érection, la dressant à grand renfort de cordages pendant que des milliers de voix, groupées en une seule masse chorale, reprenaient le refrain :

Voici, voici la Croix, l'étendard déployé  
Et le char triomphant du grand Roi de la gloire,  
Plantons, plantons la Croix dans ce champ de victoire ;  
Adorons sur ce bois Jésus crucifié.

\*  
\*\*

Enfin il aime le *chant, a de l'oreille et rime avec une facilité déconcertante*. Sur les routes, il fredonne des couplets de sa façon pour alléger la marche.

Quand je vais en voyage  
Mon bâton à la main,  
Nu-pieds, sans équipage,  
Mais aussi sans chagrin,  
Je marche en grande pompe  
Comme un roi dans sa cour.

A son de trompe, ton, ton, ton, tontrompe, ton, ton, trompe,  
Je chante tout le jour :  
Vive le Saint Amour !

Sur son lit de souffrance, il chante pour charmer son mal.

A mon secours,  
O douce et divine Marie,

A mon secours !  
Je souffre et gémis tous les jours.  
De mes maux soyez attendrie,  
Délivrez-moi, je vous en prie,  
A mon secours !

Il mourra en chantant :

Allons, mes chers amis,  
Allons en paradis.  
Quoi qu'on gagne en ces lieux,  
Le paradis vaut mieux.

Or le peuple aime aussi chanter. A l'époque où vivait notre saint il chantait en dansant au son de la viole. Il n'y a même pas si longtemps que, les jours de foire, d'assemblée ou de noces, la bicyclette elle-même existant à peine, les jeunes gens de la campagne regagnant leurs villages au milieu de la nuit, en groupes, par rangs de quatre ou cinq, bras dessus bras dessous, sans craindre d'être fauchés par les autos, chantaient à perdre haleine tout le long du chemin. Au temps de Montfort, quand florissait l'artisanat, le savetier de La Fontaine n'était pas le seul de sa corporation à chanter du matin jusqu'au soir. Tous les corps de métier chantaient. On chantait en allant au travail, on chantait en travaillant. Chansons d'amour, chansons à boire, chansons satiriques, chansons de marche, chansons à danser, les unes du terroir simples et naïves, les autres, de Paris surtout, où il y avait beaucoup à exorciser.

Pour les rimeurs de cantiques, c'était une vieille tradition d'adapter leurs couplets à des airs profanes en vogue, triple avantage à cela : gage de succès d'abord, ensuite économie de travail et de temps, l'air n'étant plus à composer et à faire apprendre aux gens, enfin chance de supplanter par un texte édifiant des paroles qui le plus souvent ne l'étaient guère. C'est ainsi que sur l'air d'une chanson bachique : *Bon, bon, bon, que le vin est bon !*, le P. Surin avait composé son cantique : *Dieu, Dieu, Dieu, vertu de mon Dieu !* Même manière de procéder chez le capucin Martial de Brive, chez l'inépuisable abbé Pellegrin et *tutti quanti*.

Notre saint ne se fait pas faute de marcher sur de si belles traces. Il suffit pour le constater de voir les airs qu'il indique

au-dessous du titre de ses cantiques. Beaucoup viennent tout droit des salles de danse et des lieux de plaisir.

Des cantiques, il en avait composé, et abondamment, dès le séminaire de Saint-Sulpice. Il en compose le long des routes qu'il arpenté de son grand pas à journées perdues, au cours aussi de ses nuits de fièvre et d'insomnie. Qui sait même si, pendant ses interminables oraisons, une ritournelle continuant à lui bourdonner importunément dans la tête, la prière ne lui monta jamais du cœur aux lèvres avec une rime au bout ? Toujours est-il que nul homme de Dieu n'aura imprimé au martèlement d'un rythme plus de vérités éternelles dans la mémoire du peuple. Jamais, pour louer le Seigneur et célébrer sur des airs faciles et connus et dans une langue impeccable, accessible pourtant aux plus simples, le Christ, la Vierge, les Saints et les Anges, les mystères chrétiens, le triomphe de la Croix et le splendide cortège des Vertus, un tel Pindare ne s'était levé dans l'église de Dieu sous le ciel de France, Pindare que peuvent railler des lettrés, trop lettrés pour être capables de rivaliser avec lui si l'envie leur en prenait, mais dont nos populations de l'Ouest répètent, depuis deux siècles et demi, les couplets avec la même ferveur et la même allégresse.

Ainsi donc, à le confronter avec sa tâche, Montfort, cet homme singulier qui déconcerta tant de ses contemporains et que ses biographes modernes, parfois pourtant fins psychologues, trouvent si facilement outré, bizarre, extravagant, incompréhensif, apparaît aussi exactement fait pour cette tâche que, dans un corps vivant, l'organe est fait pour sa fonction. Rien en moins, rien en trop. Or, cherchez dans l'histoire ; en dehors des grands envoyés de Dieu, ministres de sa miséricorde ou de sa colère, où trouver un cas semblable ? Plus un homme est doué et sa fonction importante, plus il est difficile qu'ils s'accordent parfaitement. Ou bien c'est la fonction qui, sur tel point, dépasse l'homme, ou bien c'est l'homme qui, sur tel autre, dépasse sa fonction. Chez les plus comblés que de notables insuffisances à côté de ressources inutilisables et partant plutôt nuisibles parce qu'elles sollicitent l'homme à négliger sa tâche. Apôtre populaire, Montfort n'était si parfaitement ajusté à la sienne, si bien fait sur mesure, que parce qu'il était l'homme d'une vocation.

## CHAPITRE XVII

### L'HOMME DU CONCRET

- I. — L'homme-spectacle chez qui tout parle et qui fait tout parler.
- II. — L'homme aussi des pratiques extérieures.

#### I. — L'HOMME-SPECTACLE

Il est remarquable que ni Blain ni Besnard, qui ont essayé de comprendre leur héros, n'eurent idée de se demander si tout ce qu'on lui reprochait tant ne provenait pas d'un fond de nature commun avec l'ensemble de ses goûts et de ses tendances. En le comparant sur le point du spectaculaire aux vieux prophètes d'Israël, ils s'étaient pourtant l'un et l'autre engagés dans la bonne voie. Leur erreur fut d'attribuer uniquement à l'inspiration divine, sans tenir compte du tempérament, « les actions extraordinaires et même écrit Blain (ch. XLIV), en apparence ridicules » de ces voyants de l'Ancienne Loi, comme si, pour être éloquent, le langage d'action demandait moins de dispositions naturelles que le langage parlé. Certes, ce n'étaient pas des hommes médiocrement doués, de pauvre imagination et de froide sensibilité qu'un Elie, un Elisée, un Isaïe, un Jérémie, un Ezéchiel, ces merveilleux metteurs en scène.

Blain croirait faire injure à ces grands hommes et à ceux de nos saints qui leur ressemblent en cela et leur imputer un manque de simple bon sens que de ne pas donner au seul mouvement de l'Esprit de Dieu certains de leurs comportements. « Combien, écrit-il, y a-t-il dans ceux que l'Eglise reconnaît pour saints de faits singuliers qu'on ne peut attribuer qu'à l'inspiration divine et qui tomberaient sous la censure et le blâme s'ils n'avaient pas eu pour principe une impulsion secrète et puissante du Saint-Esprit ». Sans doute pense-t-il aux coups d'audace